



LES VOEUX DU MAIRE

Une nouvelle année, ce n'est pas le dos tourné à celle qui appartient au passé, c'est le futur, cet "espace" dans le temps à venir pour reprendre des projets, des résolutions que nous n'avons pas pu réaliser ou tenir, en inscrire d'autres.

Ce futur, NOTRE futur : je m'étais dit que je ne vous parlerais pas de celui de la planète, et puis, il y a eu ce lundi de début décembre : j'assistais, dans notre théâtre des 2 Sapins, à un spectacle organisé pour les enfants des écoles de la commune et là, en fusion avec le jeu du comédien, leurs rires, leurs cris de joie, de plaisir, leur participation à ce moment de vie, je les entendais, je les voyais "vivre". J'étais témoin de notre futur : ce sont eux, ce sont nos enfants, nos petits-enfants...

Ma conviction est simple : riches de nos expériences, de nos connaissances, nous avons le devoir de nous investir dans les actions, toutes les actions qui auront pour objectif d'offrir à nos enfants des conditions de vie qui leur feront dire qu'ils sont fiers de nous. C'est aujourd'hui LA "dépense" d'investissement la plus prometteuse pour nous assurer ce futur.

La tradition des vœux, marque d'une attention qui voudrait que nous disposions de ce "pouvoir" : que les vœux exprimés se réalisent.

Mon vœu : Que nous nous engagions dans cette "dépense" et alors, nous saurons avoir les comportements, les gestes, nous prendrons les décisions qu'il faut pour assurer un futur dont nous serons fiers.

A celui ci-dessus, trois autres ! A vous toutes et tous :

Le premier : une bonne santé, avec elle on ne fait pas tout mais sans elle ...

Le second : que cette nouvelle année vous apporte toutes les satisfactions, les joies, les moments de bonheur souhaités,

Le troisième : que les deux premiers se réalisent.

UNE CHANSON DOUCE ...

Invité au T2S le lundi 7 décembre pour donner le spectacle de Noël offert aux enfants des écoles primaires par la municipalité, le poète et chanteur Jacques Boilley a fait profiter les enfants de tout son talent.

Le spectacle avait été préparé par les enseignants qui avaient fait écouter des musiques, enseigné quelques refrains, voire des chansons entières aux élèves. Ceux-ci ont ainsi pu chanter avec l'artiste, mimer les paroles avec lui dans

des ambiances parfois calmes et recueillies ou d'autres fois déchaînées. De sa malle découverte dans le grenier, Jacques Boilley sortait un a un des souvenirs de son enfance, tous prétextes à une chanson douce ou endiablée telle «Guinaro, roi des Guinées». Le succès fut total et l'artiste, rappelé par des applaudissements nourris, est revenu quatre fois sur la scène admirablement éclairée et sonorisée par Philippe et Claude du Théâtre du Pilier.



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE

16 conseillers sont présents et 3 sont représentés pour cette dernière séance de l'année.

Le premier point à l'ordre du jour porte sur le projet de déclassement du domaine public de deux parcelles de terrain situées à l'emplacement du square du Paradis des Loups, ceci afin de pouvoir donner une suite favorable à un projet de construction hôtelière sur ce site. Le passage de ces parcelles dans le domaine privé communal est accepté à l'unanimité.

Le deuxième point porte sur la modification du temps de service d'un agent à temps partiel (passage de 7H15 à 13H15 par semaine) pour assurer des tâches d'entretien. Cette modification est acceptée à l'unanimité.

Le troisième point relatif à une demande de subvention par la section locale de l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Dispa-

rus permet de lui attribuer à l'unanimité une subvention de 350 € au titre de participation à l'acquisition d'un drapeau.

Le quatrième point permet à l'unanimité d'autoriser le maire, Jean LEFEVRE, à procéder avant le vote du budget 2010 à l'engagement, au mandatement et à la liquidation des dépenses d'investissement au cours du premier trimestre 2010, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2009.

Le cinquième point porte, à la demande du trésorier municipal, sur la définition du contenu du compte relatif aux "fêtes et cérémonies". Cet article ayant un contenu imprécis dans la nomenclature budgétaire M14, une définition énumérant les fêtes nationales, communales, patriotiques, calendaires et autres manifestations sociales relatives aux mariages, naissances, décès, ... est retenue et adoptée à l'unanimité.

Le sixième point porte sur la définition du programme des coupes de bois dans la forêt communale pour l'exercice 2010. A l'unanimité le conseil décide, suivant les conseils de l'ONF, de mettre en vente en bloc et sur pied les produits des parcelles 29 et 31.

Les trois derniers points à l'ordre du jour concernent des ajustements budgétaires d'ordre essentiellement administratif qui, adoptés à l'unanimité et ne modifiant pas substantiellement les données budgétaires antérieures, ne seront pas rapportés ici.

QUI ETES VOUS JOSEPH NATTER ?

Je suis né à Chaux dans la maison de mes grands-parents le 22 mars 1944, en pleine guerre. Un mois plus tôt mon père, âgé de 20 ans et engagé dans la résistance, était fait prisonnier par les Allemands et déporté au camp de Mauthausen où il est décédé, le 31 décembre, sans m'avoir connu.

Arrivé à Giromagny en 1950, j'ai effectué ma scolarité à l'école de garçons (aujourd'hui Joseph Lhomme) ; puis des études techniques au collège technique de Belfort (aujourd'hui Lycée Follereau).

Après mon service militaire effectué à la base aérienne de Luxeuil les Bains, je suis entré à l'Alsthom en 1965 dans le groupe « Réalisation de Centrales Energétiques » où j'ai débuté comme dessinateur pour, après avoir gravi tous les échelons du métier, arriver à la qualification d'ingénieur "maison" spécialisé en Génie Civil. A présent, depuis le 1^{er} juillet 2003 je suis retraité.

Si j'avais peu quitté les environs de Giromagny jusqu'à mon entrée dans la vie active, ma carrière professionnelle m'a amené à voyager et séjourner dans de nombreux pays du monde en particulier en Asie et en Amérique latine. C'est d'ailleurs durant une mission de 5 ans à Cuba que j'ai connu Barbara, mon épouse aujourd'hui, qui m'a donné 2 enfants : Sandrine, née à Cuba en 1988, et Didier né à Belfort en 1991.

Elu au Conseil Municipal en 2001 puis en 2008 j'assume aujourd'hui les fonctions de maire adjoint chargé des travaux et de la voirie. Je participe aussi aux commissions "appels d'offres", "urbanisme", "finances" et "développement économique et touristique". J'ai également été désigné par le Conseil Municipal comme délégué titulaire pour représenter la commune auprès de la C C H S et au syndicat des eaux. Je suis également délégué de la CCHS au syndicat mixte de la zone d'activité multi sites nord.

Le temps libre qui me reste est consacré en grande partie à l'association du Fort Dorsner où j'assume entre autres les visites guidées toute l'année ainsi qu'à l'association Transhumance et Traditions.



TRAVAUX

Bien que de nature plutôt discrète, les travaux réalisés dans la commune au cours de l'année 2009 n'en sont pas moins importants et, au-delà des actions courantes d'entretien, ont quand même mobilisé la coquette somme de 230 000 € ainsi que beaucoup d'énergie de la part des services techniques de la ville et du maire-adjoint chargé des travaux, Joseph NATTER.

On citera notamment : le déplacement du monument aux morts de 39/45 au square du Souvenir ; la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière avec la réfection du mur d'enceinte dans cette zone; la mise en place d'un bardage extérieur, d'un portail coté rue Hauterive et le remplacement des fenêtres d'une salle de classe à l'école Dr. Benoit; la réalisation d'un local de stockage, la réfection de l'éclairage du gymnase et le remplacement d'une estrade à l'école Joseph Lhomme; la réfection du clocher de l'église; la réfection des rues du Tilleul et des Prés Heyd en enrobé à chaud; la démolition de la maison du 6 faubourg de France et la mise à disposition de la place ainsi libérée pour le stationnement; la réfection complète d'un logement communal rue Hauterive; la réfection du mur du Hautot; le remplacement des bancs de la place des Mineurs ; la mise en place de panneaux de limitation de vitesse dans les rues des prés Heyd et du Tilleul; ...

D'importantes actions de préparation des chantiers pour les années à venir ont également été menées avec les acquisitions et échanges fonciers nécessaires à la réalisation du cheminement de la Savoureuse, l'acquisition d'un nouveau bâtiment pour les services techniques afin de permettre la réalisation du futur bâtiment du CSCHS et le lancement des études pour les aménagements de la rue Thiers, de l'avenue de Schwabmünchen, du faubourg d'Alsace et de la rue Jean Moulin.

A SAVOIR

Les salariés du secteur privé qui effectuent leur demande d'admission à la retraite doivent remplir 2 dossiers et non pas un seul : un dossier pour le régime général, à déposer auprès de la CRAM, et un dossier pour le régime de retraite complémentaire, à déposer auprès du CICAS. Vous pouvez vous renseigner directement auprès des caisses ou en appelant le 0 821 102 110 pour le régime général et le 0 820 200 189 pour le régime complémentaire.

AMENAGEMENT DE LA RUE THIERS

Le mercredi 16 décembre les habitants de la rue Thiers étaient invités en mairie pour prendre connaissance du projet d'aménagement de la rue établi par le cabinet Ingedia et communiquer leurs avis et suggestions avant le passage à l'étude de définition et à la réalisation des travaux.

Ce projet qui prévoit notamment un rétrécissement de la chaussée à 6 mètres, la réalisation de places de stationnement des 2 côtés de la rue, la mise en place de passages protégés, de zones de fleurissement et la réfection des trottoirs pour faciliter la circulation des piétons a été apprécié par la quinzaine de participants qui attendent maintenant

avec impatience le début des travaux. La chaussée proprement dite sera rénovée par le Conseil Général après l'achèvement des travaux d'aménagement. Avant la réalisation de ces derniers, la possibilité d'abaisser la hauteur de la chaussée qui a été élevée au cours des réfections successives sera examinée avec les services du CG90.

Ce premier chantier de rénovation des rues de la ville sera réalisé mi 2010 ; il devrait être suivi dans l'ordre par l'avenue de Schwabmünchen, le début du faubourg d'Alsace associé à la rue Jean Moulin, le cheminement de la Savoureuse, la place de la mairie et le faubourg de France.

LE CLUB PONGISTE AU TOP REGIONAL

Le samedi 12 décembre, au Gymnase de l'école Joseph Lhomme, le Club Pongiste de Giromagny (éq. 1) recevait Evette-Salbert (éq. 1) pour "le" match de la demi-saison, une occasion de montée en division supérieure, la "R 1". La salle était pleine et la rencontre tint ses promesses. A un niveau où tout peut se jouer sur un filet, un coin de table ou une tranche, le suspense fut entier jusqu'au 11^{ème} point de la victoire apporté par Daniel. A la clef une montée en 1^{ère} division régionale qui n'est pas le fruit du hasard. En effet, après une période

mouvementée, la volonté d'une équipe de dirigeants soudée et déterminée à sauver le club a permis, après des décisions parfois difficiles et avec la patience d'attendre des locaux adaptés, d'effectuer des recrutements de qualité, des remaniements d'équipe, de stabiliser les entraînements en termes de lieu, d'horaires et d'entraîneurs et même de créer de nouvelles sections (féminine, baby ping). Un exploit qui sera suivi n'en doutons pas par d'autres non moins glorieux à mettre au crédit de nos valeureux pongistes.



CONSEIL CCHS DU 15 DECEMBRE

23 conseillers ont répondu à la convocation du président Daniel ROTH pour cette dernière séance de l'année qui comportait seulement 4 points à l'ordre du jour mais certains d'importance s'agissant de l'adoption de nouvelles compétences.

Après l'approbation de quelques opérations d'ordre comptable et administratif, le conseil commence par approuver à l'unanimité la signature de conventions 1) avec la Maison du Tourisme (partenariat pour une année avec une contribution de 50 000 €); 2) avec l'école de musique (ACV) pour le développement de la pratique musicale en orchestre d'harmonie (subvention de 2600 €); 3) avec le SERTRID pour la mise en place d'une plateforme de collecte des déchets verts (subvention à recevoir de 28 000 €). Le conseil décide également d'une subvention exceptionnelle de 3000 € à l'association Transhumance et Traditions pour couvrir les frais de participation aux cérémonies du 65^{ème} anniversaire de la libération des communes de la CCHS. Le conseil approuve également à l'unanimité la proposition de la commission "transport" d'ajuster les termes de la prochaine convention (année 2010) avec le SMTC concernant la navette expérimentale entre Valdoie et Auxelles. En effet, le faible nombre d'utilisateurs constaté en 2009 et le coût disproportionné qui en résulte imposent une évolution qui consistera à ne déclencher cette navette aux horaires fixés que sur appel téléphonique d'au moins un passager avant 9H00 le matin, ceci afin d'éviter des rotations à vide non

seulement coûteuses financièrement mais aussi écologiquement.

Ces questions étant réglées, le Conseil débat des nouvelles prises de compétences proposées par le bureau et faisant suite aux orientations déjà avalisées par le Conseil. En effet, la réglementation impose des libellés et des contours très précis aux transferts de compétences entre les communes et les communautés de communes. Ainsi, après débat, le conseil décide à l'unanimité de proposer aux communes les transferts de compétences suivants: 1) classement en voirie d'intérêt communautaire de la voie de desserte de la ZAC du Mont Jean entre la rue du stade à Vescefont et l'entrée de l'entreprise VISTEON; 2) construction, entretien et fonctionnement d'un bâtiment (futur CSCHS) destiné à des activités culturelles, sportives, périscolaires et de loisirs ainsi que création et gestion de médiathèques et bibliothèques; 3) soutien aux associations intervenant dans la gestion des bibliothèques et médiathèques de l'espace communautaire. Par ailleurs, la CC du Pays sous Vosgien ayant décidé de se retirer du partenariat avec la Maison du Tourisme, la compétence correspondante est ajustée avec une prise en charge complète de l'office de tourisme des Vosges du Sud sis à Giromagny.

La prise d'effet de ces compétences ne pourra toutefois intervenir que lorsque toutes les communes de la communauté auront délibéré pour accepter ces transferts.

La date de la prochaine séance du conseil communautaire est fixée au 2 février.

QUALITE

La CCI du Territoire mène depuis plusieurs années une action d'accompagnement des chefs d'entreprise par le biais de l'opération "Démarche de Progrès" et notamment par la mise en œuvre de la Charte Qualité Commerce Artisanat Services, depuis 2008.

Parmi les 41 chefs d'entreprises lauréats de la Charte 2010 nous avons le plaisir de reconnaître 3 commerçants de Giromagny qui ont reçu leur diplôme le 3 décembre: Sylvie PIOT, "De fils en création", 44 Grand rue; Séverine RICHERT, "Giro Coiff", 39 Grand rue; Jean-Louis SALORT, "JLS Coiffure", 10 fbg de Belfort.

L'objectif de la charte est de donner au chef d'entreprise les moyens de s'adapter à l'évolution des attentes des clients en lui proposant une évaluation sur trois points: l'accueil, l'écoute et le conseil; ainsi que les moyens de valoriser ses qualités de service: convivialité, accueil, amabilité, conseils et professionnalisme.

En outre, pour la première fois cette année, le Mouvement Français pour la Qualité de Franche-Comté a aussi décidé de décerner un nouveau trophée: le trophée "Prix de la Qualité dans le Commerce du Territoire de Belfort" dans le cadre du mois de la Qualité. Parmi les 5 nominés au niveau du Territoire on trouve à nouveau... Jean-Louis SALORT! Toutes nos félicitations aux lauréats pour leur succès et leur contribution à la dynamique commerciale de notre cité!

A DOMICILE

Vous aimez la lecture, la musique, le cinéma? Vous avez des difficultés physiques, même temporaires, pour vous déplacer? Si vous ne pouvez pas venir à la bibliothèque, elle vient à vous.

Vous pouvez en effet faire appel au portage à domicile et profiter de la bibliothèque en empruntant des livres avec un grand choix de nouveautés, notamment des livres en gros caractères, des magazines, des DVD, CD, ... Vous pouvez également être conseillé.

Le portage à domicile a lieu sur rendez-vous environ une fois par mois. Ce service est gratuit et réservé aux personnes domiciliées à Giromagny. Pour y accéder, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque (prendre contact au 03 84 29 03 57 ou avec l'accueil de la mairie au 03 84 27 14 18). Lors du 1^{er} rendez-vous, une bibliothécaire accompagnée d'un conseiller municipal évaluera vos souhaits. Le portage à domicile prendra effet à partir du 2^{ème} rendez-vous.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN JANVIER ...

Vendredi 8 : # Vœux du maire aux employés communaux ; **Attention:** fermeture de la mairie à 16H00 ;

AG de l'orchestre d'harmonie de Giromagny en salle Jean Hély à 20H30 ;

Tournoi festif de foot en salle "Gérard Clément" organisé par le FC Giro-Lepuix au gymnase du collège de 19H00 à 23H30

Samedi 9 : # Réunion du CMA à 10H00 ;

Suite du tournoi "Gérard Clément" au gymnase du collège de 19H00 à 23H30.

Dimanche 10 : # AG de la section l'UNCCAFN de Giromagny, en salle des fêtes de la mairie.

Samedi 16 : # Vœux du maire aux associations et aux personnalités invitées à 19H00.

AG de l'AAPPMA de Giromagny, à 14H30, en salle communale de Vescemont.

Dimanche 17 : # Concert de la chorale "A croch'cœur" à 17H00 au T2S, au profit des restos du cœur.

AG de la FNACA à 9H00 en salle des fêtes de la mairie.

Mardi 26 : # Audition des classes de l'école de musique au T2S, à 18H00.

Mercredi 27 : # Suite de l'audition des classes de l'école de musique au T2S, à 18H00.

Vendredi 29 : # Soirée danse contemporaine Hip-Hop au T2S à 20H30 ;

Conseil municipal à 19H30.

AG du Club sous Vosgien des Sentiers en salle des fêtes de la mairie à 20H00.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 98 - Dépôt légal 01-2010

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Jacques COLIN, Lionel FAIVRE, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER.

NOUVEAU CENTRE SOCIOCULTUREL

Un texte de Jacques COLIN, vice-président de la Communauté de Communes de la Haute Savoie.

En 2007, la CCHS a créé la commission « Etudes pour la construction d'un nouveau centre socioculturel ». Cette commission présidée par Guy MICLO et co-animée par Jean LEFEVRE, secrétaire a travaillé de mai 2007 à janvier 2008. Elle était chargée de rencontrer le bureau et les employés du Centre Socioculturel, les associations, le Théâtre du Pilier afin de faire un état de l'existant et de définir les besoins.

Le conseil communautaire, décidait alors, à l'unanimité de construire un nouveau centre socioculturel.

En mai 2008, un cahier des charges pour le choix d'un programmiste a été rédigé. Une consultation a été lancée et Monsieur Jean-Michel JACOTEY programmiste de GRAND EST AMO a été retenu en juin 2008.

De juin 2008, à janvier 2009, un groupe de travail composé de Guy MICLO, Claude TREBEAULT et Isabelle PONCEOT, directrice du Centre socioculturel, présidé par Jacques COLIN a travaillé avec le programmiste afin d'affiner le projet en intégrant dans le programme de construction tous les besoins recensés par la commission « Etudes pour la création d'un nouveau centre socioculturel ».

En janvier 2009, l'ébauche du programme de construction a été présentée aux élus de la CCHS et ceux-ci ont proposé d'y intégrer le projet de médiathèque communale de Giromagny. Les travaux de consultation et de définition du groupe de travail se sont poursuivis en collaboration étroite avec la Médiathèque Départementale représentée par Emmanuelle HERRY, directrice, Gilles BARTHELEMY et le service lecture de la DRAC en la personne de Philippe LABLANCHE.

Les associations sportives ont été de nouveau consultées afin de mieux connaître leurs besoins.

En juin 2009, le programme a été adopté par le groupe de travail. Trois documents ont été édités : le programme proprement dit, les « fiches espaces » qui décrivent les salles et leurs liaisons dans le détail (56 fiches) ainsi qu'un programme de management environnemental.

Un appel à concours d'architectes a été lancé en juillet 2009 et le 17 septembre, un jury composé du président

de la CCHS, Daniel ROTH, de trois membres élus par le conseil communautaire : Jacques COLIN, Jean-Claude HUNOLD et Claude TREBAULT, ainsi que de deux architectes désignés par l'ordre des architectes, s'est réuni et a retenu 4 candidats parmi les 48 ayant postulé :

Cabinet BQ+A de PESMES

Cabinet Céline Billig de MULHOUSE

Cabinet SCP Malcotti-Roussey de LUXEUIL-LES-BAINS

Cabinet Nathalie Larché de STRASBOURG

Réunis et invités à visiter le site le 24 septembre, les architectes retenus ont rendu leurs esquisses le 15 décembre 2009.

Deux commissions techniques étudieront les projets le 6 et le 14 janvier 2010 et le jury se réunira à nouveau le 21 janvier pour désigner le lauréat. La décision finale revenant à la commission d'appels d'offres et au conseil communautaire.

Le nouveau centre socioculturel lié au Théâtre des deux Sapins sera implanté sur le site de l'actuel bâtiment et de celui des services techniques de la ville. Ces deux bâtiments seront démolis par la CCHS. Les opérations de vente des terrains et des bâtiments par la commune de Giromagny à la CCHS sont en cours

Le nouveau bâtiment comprendra : un espace d'accueil de 38 m², un espace administration de 122 m², un espace médiathèque de 400 m², un espace animation de 276 m², un espace accueil collectif de mineurs et restauration de 515 m², un espace polyvalent, salle de sports de loisirs de 440 m² et un espace technique de 119 m² pour une surface totale de 1910 m².

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 6 millions d'euros. La CCHS a contacté et est en discussion avec les partenaires financiers qui subventionneront cet équipement.

Il est à noter que le travail sur le bâtiment apportera aussi une réflexion sur son intégration dans l'environnement qui fera à cette occasion l'objet d'une requalification sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Giromagny.

Après le choix de l'architecte, les travaux de conception se poursuivront pour aboutir aux appels d'offres auprès des entreprises.

Les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2010.